



le 20 janvier 2020

## **Energie moins chère ensemble :**

### **3563 yvelinois d'île de France vont économiser 656 milliers d'euros**

Suite à la clôture de la campagne « Energie moins chère ensemble » 2019, l'UFC-Que Choisir de la Boucle se félicite d'avoir contribué à faire baisser la facture et garantir une sécurité juridique renforcée pour les **habitants des Yvelines**

### **52% des inscrits ont exprimé le souhait de souscrire, un record !**

Sur les 6825 inscrits pour le département des Yvelines, pas moins de 3563 ont exprimé le souhait de souscrire à une ou deux offres Energie moins chère ensemble, plaçant notre département en 5ème position au niveau national. Le taux de conversion est donc de 52%, soulignant l'attractivité des offres lauréates obtenues grâce à la mobilisation des consommateurs lors de l'inscription. Il faut souligner que 665 consommateurs locaux ont souhaité souscrire au lot « soutien petits producteurs renouvelables » pour lequel l'essentiel de l'électricité produite doit provenir de petits sites de production situés en France. Au total, ce sont 3563 contrats (gaz/électricité) plus protecteurs que ceux classiquement proposés, avec, en outre, des économies significatives à la clé.

### **656 milliers d'euros de pouvoir d'achat économisé sur un an**

Au vu des profils de consommation des souscripteurs, pas moins de **656** milliers d'€ de pouvoir d'achat ont été gagnés par et pour les Yvelinois. Comme les lots gaz et électricité « classiques » sont à prix fixes deux ans, ces importantes économies vont donc se prolonger pour les bénéficiaires de ces offres.

### **Une campagne qui participe à la dynamique concurrentielle**

L'UFC-Que Choisir de La Boucle ne peut également manquer de se réjouir du fait que suite au dévoilement des offres lauréates, de nouvelles offres attractives financièrement aient émergé par le biais de nouveaux acteurs mais également d'anciens qui se sont alignés sur les offres lauréates. Le bénéfice de la campagne « Energie moins chère ensemble » s'étend donc au-delà des seuls souscripteurs.

Alors que le tarif réglementé du gaz va disparaître et que celui de l'électricité risque de connaître de nouvelles envolées, l'UFC Que Choisir de La Boucle rappelle que les consommateurs ont aussi intérêt à faire jouer la concurrence individuellement. Elle invite donc les abonnés au gaz et à l'électricité du département à consulter [le comparateur indépendant des offres Energie](#) leur permettant de connaître l'offre la plus adaptée à leur profil de consommation.